



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

FEUILLE D'INFORMATION

LE PROGRAMME DES JEUX DE L'OLYMPIADE

MISE À JOUR - JUILLET 2016

D'après la [Charte olympique](#), "le programme des Jeux Olympiques (également appelé "le programme") est le programme de toutes les compétitions des Jeux Olympiques établi pour chaque édition des Jeux Olympiques par le Comité International Olympique (CIO)".

Les sports olympiques sont ceux régis par une Fédération Internationale (FI) reconnue par le CIO. Seuls les sports qui ont adopté et appliquent le Code mondial antidopage peuvent être inclus ou rester dans le programme.

Aujourd'hui, le programme des Jeux Olympiques est revu et modifié, s'il y a lieu, après chaque édition des Jeux. Cette mission a été confiée à la [commission du programme olympique](#), laquelle est composée de membres du CIO, de représentants des Comités Nationaux Olympiques (CNO), des FI et des athlètes. Cette commission analyse le programme des sports, disciplines, et épreuves inscrits aux Jeux Olympiques. Elle adresse ses conseils à la commission exécutive (CE) du CIO et présente des rapports à la Session du CIO.

La procédure pour la définition du programme a évolué depuis la mise en œuvre de [l'Agenda olympique 2020](#), la feuille de route stratégique pour l'avenir du Mouvement olympique. Les informations suivantes présentent la nouvelle procédure ainsi que les principes clés associés à cette procédure.

LA COMMISSION DU PROGRAMME OLYMPIQUE

La commission du programme olympique a la responsabilité d'analyser aussi bien le programme des Jeux de l'Olympiade que celui des Jeux Olympiques d'hiver et de formuler des recommandations à la CE du CIO.

L'Agenda olympique 2020 précise que le programme olympique est l'élément essentiel des Jeux Olympiques. Les décisions concernant le programme ont un impact sur pratiquement tous les secteurs des Jeux Olympiques et du

Mouvement olympique. Les responsabilités de la commission du programme olympique sont les suivantes :

- établir un programme qui améliore la popularité des Jeux Olympiques, tout en maîtrisant les coûts et la complexité de la manifestation;
- veiller à ce que le programme olympique continue d'intéresser les jeunes en garantissant les innovations et en l'adaptant aux goûts actuels et aux nouvelles tendances, tout en respectant l'histoire et la tradition des sports;
- procéder à une évaluation approfondie des sports et des épreuves en étroite coopération avec les FI correspondantes;
- respecter le cadre et les principes définis dans les recommandations 9, 10 et 11 de l'Agenda olympique 2020.

PROCESSUS POUR LE PROGRAMME OLYMPIQUE

Il y a trois étapes pour la finalisation du programme des Jeux d'hiver et des Jeux de l'Olympiade. Ces étapes sont les suivantes :

1. Programme des sports

Sept ans avant les Jeux, la CE soumet au vote de la Session une proposition définitive des sports avant que la ville hôte des Jeux ne soit élue. ([Charte olympique](#), texte d'application de la règle 45, alinéa 1.1).

2. Nouveau – Proposition de la ville hôte (comme préconisé par l'Agenda olympique 2020)

Cette étape intervient entre l'élection de la ville hôte et la finalisation du programme des épreuves. Elle est considérée hors quota des 10 500 athlètes et 310 épreuves au programme et ce en accord avec le comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO). Le processus est défini comme suit :



- La proposition du COJO sur les nouveaux sports est soumise au CIO pour révision et recommandation à la CE;
- La commission du programme olympique passe en revue cette proposition;
- La CE révisé et fait une proposition à la Session du CIO sur les épreuves et les quotas d'athlètes inclus dans la proposition de nouveaux sports du COJO.

La Session du CIO vote sur la proposition du COJO pour inclure de nouveaux sports (Charte olympique, règle 45 et ses textes d'application)

3 Programme des épreuves – 3 ans avant les Jeux

Le programme comprend 10 500 athlètes et 310 épreuves.

- La commission du programme passe en revue les propositions de changements du programme des sports olympiques en consultation avec les Fédérations Internationales des sports et fait des recommandations à la CE.
- La CE vote pour accepter, rejeter, ou demander une révision complémentaire.

PRINCIPES CLÉS

Les principes suivants orientent les propositions du COJO s'agissant du programme des épreuves. Les limites indiquées ci-après ne concernent que les épreuves actuellement au programme.

- toutes les épreuves supplémentaires proposées par le COJO sont hors quota;
- comme approuvé par la CE en février 2015, tout sport régit par une FI reconnue souhaitant intégrer le programme olympique pour une édition spécifique des Jeux doit directement prendre contact avec le COJO ;
- les sports déjà inclus au programme olympique doivent rester en contact direct avec le CIO.

« Sauf autre accord avec le COJO correspondant, les nombres approximatifs suivants s'appliqueront :

- *concernant les Jeux de l'Olympiade, dix mille cinq cent (10 500) athlètes, cinq mille (5 000) entraîneurs et autres membres du personnel d'encadrement des athlètes, pleinement accrédités, et trois cent dix (310) épreuves.*
- *concernant les Jeux Olympiques d'hiver, deux mille neuf cent (2 900) athlètes, deux mille (2 000) entraîneurs et autres membres du personnel d'encadrement des athlètes, pleinement accrédités, et cent (100) épreuves. »*

Charte olympique, texte d'application de la Règle 45, section 3.2

LE PROGRAMME SPORTIF DES JEUX DE 2016 À RIO

Pour le programme olympique de 2016, la CE, placée sous la conduite de l'ancien président du CIO, Jacques Rogge, a adressé en août 2009 deux propositions : la liste des 26 sports composant le noyau des sports principaux ainsi que l'ajout du golf et du rugby (rugby à sept).

Ces propositions ont été soumises à l'ensemble des membres du CIO pour approbation lors de la 121^e Session du CIO à Copenhague en octobre 2009. Sept sports – baseball, golf, karaté, roller, rugby, softball et squash – étaient en lice pour intégrer le programme olympique pour deux éditions des Jeux, celles de 2016 et 2020.

Le vote s'est déroulé à scrutin secret. La CE a pris sa décision sur la base des conclusions de la commission du programme olympique, laquelle a procédé à une évaluation approfondie de la valeur ajoutée potentielle qu'apporterait aux Jeux chacun des sept sports. Les sept fédérations des sports concernés ont eu l'occasion de présenter leurs arguments devant la commission du programme olympique en novembre 2008 et devant la CE en juin 2009.

Conformément à la décision prise par la Session du CIO, le golf et le rugby feront leur



retour au programme olympique après presque un siècle d'absence lors des Jeux de la XXXI^e Olympiade à Rio en 2016. Les épreuves de golf se disputeront sous le format du "stroke play", lequel consiste à comptabiliser le nombre total de coups que le joueur effectue pour arriver au bout de chacun de ses parcours. Le joueur qui, au final, comptabilise le moins de coups remporte l'épreuve. Pour le rugby, il s'agira de deux tournois de rugby à sept.

HISTORIQUE

Depuis les premiers Jeux à Athènes en 1896, le programme des Jeux de l'Olympiade a connu une longue évolution : certains sports ont été retirés du programme comme le croquet, le tir à la corde, la crosse ou le jeu de paume; d'autres sports sont revenus, comme le tir à l'arc en 1972; et il y a enfin ceux qui ont toujours été présents depuis le début des Jeux modernes comme l'athlétisme, l'escrime, la natation ou la gymnastique.

Lors des premières éditions des Jeux de l'Olympiade, le programme officiel était assez complexe. En effet, les Jeux s'étendaient sur plusieurs semaines voire plusieurs mois. Les Jeux de l'Olympiade étaient parfois associés aux expositions universelles comme à Paris en 1900 ou à Saint-Louis en 1904. En ces occasions, de nombreuses autres manifestations sportives étaient organisées si bien qu'il était parfois difficile de dire quelles épreuves faisaient ou non partie du programme olympique. Les organisateurs avaient aussi plus de flexibilité, les règlements et formats des compétitions n'étaient pas encore normalisés comme de nos jours. Certaines épreuves se sont déroulées alors même qu'il n'y avait que trois ou quatre concurrents inscrits parfois tous de la même nationalité !

Au fur et à mesure de son histoire, le programme des Jeux va se densifier, passant d'une quarantaine d'épreuves en 1896 à plus de 120 aux Jeux de 1924 à Paris. Après la Seconde Guerre mondiale, le Mouvement

olympique se renforce et les Jeux se structurent. L'ajout de nouvelles épreuves se fait avec plus de parcimonie, avec 30 nouvelles épreuves entre 1948 et 1968, puis à nouveau 30 nouvelles lors des six éditions suivantes des Jeux de l'Olympiade. Il peut s'agir de nouveaux sports, de nouvelles disciplines, ou simplement de l'ajout d'épreuves féminines pour tendre vers la parité. Depuis 1980, ce sont presque 100 nouveaux titres olympiques qui sont venus s'ajouter au programme, ce qui reflète l'explosion et la diversité des pratiques sportives dans le monde. Depuis 2000, chaque nouvelle édition du programme est soigneusement étudiée par la commission du programme olympique. Ce qui signifie qu'il n'y a eu que peu d'épreuves supplémentaires mais plutôt des changements d'épreuves dans le but de limiter la taille des Jeux.

LE PROGRAMME DES JEUX EN QUELQUES DATES

1896 : première édition des Jeux de l'Olympiade à Athènes avec 43 épreuves dans neuf sports.

1900 : le football, l'aviron, la voile et les sports équestres font leurs débuts olympiques. Premières épreuves féminines en tennis et golf.

1904 : premières épreuves de lutte libre. Il y avait eu de la lutte gréco-romaine en 1896.

1908 : premier tournoi de hockey sur gazon.

1912 : la natation s'ouvre aux femmes, première épreuve de pentathlon moderne. Le cyclisme sur route revient aux Jeux.

1920 : l'haltérophilie fait son retour après avoir été absente pendant deux éditions et avec cette fois des concours par catégorie de poids.

1928 : premières épreuves féminines en athlétisme.

1936 : le basket et le canoë intègrent le programme avec des épreuves masculines et féminines.

1952 : les sports équestres deviennent mixtes.

1964 : le judo entre au programme et reviendra de manière définitive en 1972. Les premières médailles en volleyball sont décernées.



1972 : le handball réintègre le programme. Le slalom en canoë fait sa première apparition.

1984 : la natation synchronisée et la gymnastique rythmique font leurs débuts.

1988 : première olympique en tennis de table.

1992 : le badminton entre aux Jeux.

1996 : le VTT intègre le programme, tout comme le volleyball de plage.

2000 : le triathlon est intégré au programme des Jeux tout comme le trampoline et le taekwondo.

2008 : premiers titres olympiques en BMX.

2012 : la boxe féminine et le double mixte en tennis font leur apparition aux Jeux.

2016 : retour du golf et du rugby au programme des Jeux à Rio.

Entre 1896 et 2016, le programme des Jeux s'est considérablement enrichi. De 43 médailles attribuées en 1896 à 306 épreuves en 2016 dans 28 sports. Pour plus d'informations sur l'histoire olympique des sports, rendez-vous [ici](#).

Évolution du programme des sports aux Jeux de l'Olympiade depuis 1896

Editions	Total d'athlètes	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Nombre de sports	Nombre d'épreuves
1896	241		241	9	43
1900	997	22	975	19	95
1904	651	6	645	16	95
1908	2008	37	1971	22	110
1912	2407	48	2359	14	102
1920	2622	63	2559	22	156
1924	3088	135	2953	17	126
1928	2883	277	2606	14	109
1932	1334	126	1208	14	117
1936	3963	331	3632	19	129
1948	4104	390	3714	17	136
1952	4955	519	4436	17	149
1956	3314	376	2938	17	151
1960	5338	611	4727	17	150
1964	5152	678	4474	19	163
1968	5516	781	4735	18	172
1972	7234	1059	6175	21	195
1976	6084	1260	4824	21	198
1980	5179	1115	4064	21	203
1984	6829	1566	5263	21	221
1988	8397	2194	6203	23	237
1992	9356	2704	6652	25	257
1996	10318	3512	6806	26	271
2000	10651	4069	6582	28	300
2004	10625	4329	6296	28	301
2008	10942	4637	6305	28	302
2012	10568	4676	5892	26	302
2016	~10,900	~5025	~5875	28	306

IMPRESSUM

LE PROGRAMME DES JEUX
DE L'OLYMPIADE

26 juillet 2016

Une publication du



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Château de Vidy,
1007 Lausanne,
Suisse

Pour plus d'informations, contacter :

Le Centre d'Études
Olympiques
Tél. +41 21 621 66 11
Fax +41 21 621 67 18
studies.centre@olympic.org